



Procès-verbal de la réunion du comité 8 janvier 2025 - 19 h

Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité du district urbain local (DUL) de Richer tenue au Richer Young at Heart Club au 22, chemin Dawson Ouest à Richer (MB), le 8 janvier 2025.

APPEL À L'ORDRE

Le président John Lenton ouvre la séance à 19 h en rappelant que nous sommes situés sur les terres du Traité n° 1, les terres traditionnelles des Anishinaabe, des Cris, des Oji-Cris, des Dakota et des Dénés, et le lieu de naissance de la Nation métisse.

PRÉSENCES

MEMBRE DU COMITÉ	PRÉSENT	ABSENT
JOHN LENTON, PRÉSIDENT	X	
NORMAND BRÉMAUD	X	
JESSICA OSTROWSKI	X	
PAT STOLWYK, CONSEILLER DU QUARTIER 3	X	

Étaient également présents :

Shelley Jensen, directrice générale
Nadine Vielfaure, agente législative
Richard Pelletier, préfet

ORDRE DU JOUR

DUL-2025-01

conseiller Stolwyk

membre du comité Ostrowski

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la réunion du comité du DUL de Richer du 8 janvier 2025 soit adopté tel qu'amendé et présenté.

ADOPTÉE

PROCÈS-VERBAL

DUL-2025-02

conseiller Stolwyk

membre du comité Ostrowski

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion du comité du DUL de Richer du 4 décembre 2024 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

FINANCES

Comptes payables

DUL-2025-03

membre du comité Ostrowski

conseiller Stolwyk

IL EST RÉSOLU QUE la demande soit faite au conseil d'approuver les paiements compris dans le sommaire des factures de décembre 2024, pour la somme de 67 282,05 \$.

ADOPTÉE

États financiers

DUL-2025-04

conseiller Stolwyk

membre du comité Ostrowski

IL EST RÉSOLU QUE les états financiers du DUL de Richer pour la période se terminant le 31 décembre 2024 soient adoptés tels que présenter.

ADOPTÉE

DÉLÉGATION (S) - Aucune.

AFFAIRES EN COURS - Aucune.

AFFAIRES NOUVELLES

Nouvelle initiative Heartfelt Lunches

Reçu à titre d'information.

DUL de Richer - Concours annuel de décoration des cours

DUL-2025-05

membre du comité Ostrowski

membre du comité Brémaud

IL EST RÉSOLU QUE les prix pour le concours de décoration des cours du temps des fêtes de 2024 du DUL de Richer soient attribués comme suit :

classement	n° municipal	nom de rue	prix
1	31	chemin Dawson Ouest	200 \$
1	115	chemin Dawson Ouest	200 \$
2	64	chemin Dawson Est	200 \$
3	34	RPS 302S	175 \$
3	86	promenade Southeast	175 \$
4	87	chemin Dawson Ouest	150 \$
4	130	promenade Therrien	150 \$
5	13	rue Godard	100 \$
5	80	voie Marquee	100 \$
5	15	promenade Therrien	100 \$
6	44096A	chemin Dawson	75 \$
6	32	chemin Dawson Ouest	75 \$
6	12	rue Godard	75 \$
7	100	promenade Southwest	75 \$
8	23	chemin Dawson Est	50 \$

IL EST AUSSI RÉSOLU QU'une annonce soit placée dans le EnRicher pour remercier les commanditaires du concours.

ADOPTÉE

Planification des sentiers 2025

DUL-2025-06

conseiller Stolwyk

membre du comité Brémaud

IL EST RÉSOLU QU'il soit recommandé au conseil de présenter une demande aux terres de la Couronne et au ministère des Transports et de l'Infrastructure Manitoba pour l'aménagement de sentiers dans le NO 16-8-8E, sur des terres appartenant à la Couronne et dans les réserves routières du gouvernement au sud de l'autoroute n° 1E.

ADOPTÉE

Budget 2025 - Discussion préliminaire

La direction doit continuer à affiner le budget comme discuté.

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

DUL - Permis de construction 2024

Reçu à titre d'information.

AVIS DE MOTION/PÉTITIONS - Aucune.

CORRESPONDANCE

DUL-2025-07

conseiller Stolwyk

membre du comité Brémaud

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion du conseil du 18 décembre 2024 soit reçu à titre d'information.

ADOPTÉE

HUIS CLOS

DUL-2025-08

membre du comité Ostrowski

conseiller Stolwyk

IL EST RÉSOLU QUE le comité du DUL de Richer se recueille à huis clos à 20 h 08 pour discuter des questions qui en sont à l'étape préliminaire en application du paragraphe 152(3) de la *Loi sur les municipalités*.

ADOPTÉE

FIN DU HUIS CLOS

DUL-2025-09

membre du comité Brémaud

membre du comité Ostrowski

IL EST RÉSOLU QUE cette réunion reprenne en session ordinaire à 20 h 09 et que toutes les informations discutées « à huis clos » soient gardées confidentielles jusqu'à ce qu'elles soient abordées à une réunion publique du conseil ou d'un comité.

ADOPTÉE

LEVÉE DE LA SÉANCE

DUL-2025-10

membre du comité Brémaud

membre du comité Ostrowski

IL EST RÉSOLU QUE cette réunion ordinaire du comité du DUL de Richer soit levée à 20 h 09.

ADOPTÉE

PROCHAINE(S) RÉUNION(S)

Réunion du comité DUL de Richer

5 février 2025 à 19 h

Original signé par :

John Lenton

président

comité du DUL de Richer

Original signé par :

Nadine Vielfaure, CMMA

secrétaire de séance

comité du DUL de Richer